

## Trente caméras vont être installées à Port-Haliguen



*Député, conseillers départementaux, élus de la commune, brigade nautique de la gendarmerie et sauveteurs en mer étaient également présents, samedi après-midi, à la maison des associations.*

Ouest-France

Une cinquantaine de personnes ont assisté à l'assemblée générale de l'Association des plaisanciers de Port-Haliguen (APPH), samedi après-midi. **« Le confinement nous a beaucoup impactés mais, chers adhérents plaisanciers, vous avez bien respecté les consignes drastiques imposées par le gouvernement et le conseil national de la santé »**, a lancé le président Gérard Villette, après une minute de silence pour les disparus du conseil d'administration.

Abordant ensuite les vols sur les bateaux subis depuis 2018, le président a rappelé la mise en place d'une charte plaisanciers vigilants et a annoncé la pose de trente caméras de dernière génération dans les deux bassins du port, en novembre.

**« Concernant les travaux du port, ils avancent à grands pas. Les nouveaux locaux seront achevés fin juin 2021. Quant à la passerelle pour personnes à mobilité réduite, elle est en cours d'homologation, a poursuivi**

Gérard Villette. **Port-Haliguen deviendra, nous en sommes convaincus, un port ultramoderne, accueillant et attractif. »**

La parole a ensuite été donnée aux représentants de la Compagnie des Ports du Morbihan pour des questions diverses des plaisanciers, et à Christophe Roumagnac, président de l'Union nationale des associations de navigateurs (Unan) du Morbihan. Pour finir, l'APPH a remis un chèque de 200 € à la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM).